



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 18 : Développement des capacités et soutien à la mise en œuvre — Politique et activités

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME NATIONAL D'INCITATION À LA FORMATION DU PERSONNEL DE L'AVIATION

(Note présentée par la République dominicaine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

On trouvera dans la présente note une proposition invitant l'OACI à recommander aux États d'adopter une politique gouvernementale publique visant un programme d'incitation à la formation du personnel de l'aviation (contrôleurs de la circulation aérienne, pilotes, personnel de cabine, techniciens de maintenance, etc.) afin de répondre au besoin croissant en professionnels qualifiés dans le secteur de l'aviation. Il est essentiel que l'État apporte un soutien financier durable pour assurer la formation et la rétention d'une nouvelle génération de professionnels de l'aviation. Un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour répondre à la demande prévue garantit la sécurité continue du système mondial de transport aérien et le développement des États.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) recommander que les États membres adoptent un programme national visant à encourager la formation du personnel de l'aviation (contrôleurs de la circulation aérienne, pilotes, personnel de cabine, techniciens de maintenance, entre autres), dans le cadre d'une stratégie durable ou d'une politique publique visant à répondre au besoin croissant en professionnels qualifiés dans le secteur de l'aviation.
- b) prier instamment les États membres, les organisations internationales et le secteur privé à collaborer activement à la conception et à la mise en œuvre de programmes d'incitation semblables, au moyen de partenariats stratégiques, de systèmes de financement innovants et de mécanismes visant à promouvoir l'inclusion et la diversité dans la formation aéronautique.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques <i>Chaque vol est sûr et sécurisé, L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous, et Le développement économique du transport aérien assure la prospérité économique et le bien-être de la société pour toutes et tous.</i>
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note seront réalisées sous réserve de la disponibilité de ressources dans le budget ordinaire 2026-2027-2028, ainsi que de contributions extrabudgétaires et/ou de contributions volontaires.

¹ Version espagnole fournie par la République dominicaine

<i>Références :</i>	Doc 10184, <i>Résolution A39-23 de l'Assemblée, Initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB)</i> Doc 10184, <i>Résolution A39-29 de l'Assemblée, Prochaine génération des professionnels de l'aviation</i> Doc 10184, <i>Résolution A40-22 de l'Assemblée, Mobilisation des ressources</i> Doc 9956 – <i>Prévisions mondiales et régionales à l'horizon de 20 ans – Pilotes, personnel d'entretien/maintenance, contrôleurs de la circulation aérienne</i>
---------------------	--

1. INTRODUCTION

1.1 Le secteur de l'aviation fait face à un défi majeur lié à la formation et à la rétention de professionnels qualifiés, sur fond de croissance soutenue du trafic aérien et de nécessité impérieuse de maintenir les normes de sécurité les plus élevées.

1.2 Le programme Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), lancé par l'OACI en 2009, a été conçu pour combler cette lacune en encourageant les jeunes à envisager des carrières dans le domaine de l'aviation, en formant des professionnels qualifiés et en retenant les talents dans le secteur. Toutefois, pour favoriser sa mise en œuvre et sa durabilité, le programme doit être soutenu par des initiatives et des stratégies transversales au niveau national.

1.3 Une approche novatrice est essentielle pour s'assurer que le secteur dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, prête à relever les défis émergents, tels que l'adoption de nouvelles technologies, la durabilité environnementale et le renforcement de la sécurité.

1.4 Selon des travaux de recherche universitaire basés sur les données les plus récentes, des besoins spécifiques en personnel aéronautique sont à prévoir jusqu'en 2038. De même, des statistiques sur la croissance de l'aviation établies par l'OACI mettent en lumière l'urgence de combler les lacunes actuelles en matière de formation aéronautique. Une réponse forte et concertée de la part des gouvernements, des autorités de l'aviation civile, des organismes de financement et du secteur privé est essentielle pour financer la formation du personnel de l'aviation.

2. ANALYSE

2.1 Plusieurs initiatives lancées dans le monde entier par des entreprises de transport aérien, des associations professionnelles et des gouvernements visent à promouvoir la formation technique dans le domaine de l'aviation. Cependant, beaucoup de ces initiatives souffrent d'un manque de continuité, n'étant pas ancrées dans des politiques durables, mais dans des actions ponctuelles de durée limitée.

2.2 À l'échelle régionale, des États comme le Pérou et la République dominicaine ont mis en place des programmes de bourses d'études, principalement dans le domaine de la navigation aérienne, pour former des contrôleurs de la circulation aérienne. Le Mexique a aussi lancé des programmes de bourses du gouvernement pour soutenir la formation d'ingénieurs mécaniciens aéronautiques. Un autre exemple est celui de la Colombie et de son Plan stratégique de l'aviation 2030, qui prévoit une expansion des cours de formation, couvrant des domaines aussi divers que la maintenance et la gestion aéroportuaire, dans le but d'améliorer à la fois la qualité et la quantité du capital humain dans le secteur de l'aviation.

2.3 De leur côté, les bourses et les mesures d'incitation accordées périodiquement par le Programme de formation destiné aux pays en développement (DCTP) de l'OACI, en partenariat avec les centres de formation des administrations de l'aviation civile de Singapour, de l'Indonésie et des Émirats arabes unis, et par l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID), entre autres, sont très populaires.

2.4 Les politiques portant sur des mesures d'incitation, telles que des bourses d'études visant à promouvoir la formation aéronautique, sont un outil stratégique clé pour le développement du capital humain nécessaire à la croissance durable du secteur de l'aviation. En alliant des politiques publiques renforcées, des partenariats stratégiques, la mobilité internationale et l'utilisation de technologies de pointe, l'aviation peut se positionner plus efficacement pour relever les défis futurs et tirer parti des possibilités offertes par la croissance mondiale du trafic aérien.

2.5 Principales mesures visant à assurer l'efficacité de la mise en œuvre

a) Mise en œuvre de programmes de formation agréés

Chaque État devrait procéder à une évaluation complète des besoins en formation sur la base des cadres de compétences mis à jour pour suivre l'évolution des normes et pratiques recommandées (SARP), de la demande du marché du travail et des technologies émergentes. Les programmes d'incitation doivent être durables, évolutifs et régulièrement évalués.

b) Partenariats public-privé

Encourager la collaboration entre les secteurs public et privé par l'entremise de consortiums qui regroupent des universités, des centres de formation, des entreprises de transport aérien, des agences de l'État et des organismes de financement. Cette synergie servira de levier pour rendre les programmes de formation plus complets et plus accessibles.

c) Mise en place de réseaux de soutien destinés aux étudiants et aux professionnels

Mettre en place un réseau de soutien complet regroupant des mentors, des communautés d'étudiants, des services d'orientation scolaire et des réseaux de placement pour aider les étudiants pendant leur formation et au moment de leur transition vers le marché du travail.

d) Détermination des sources de financement de l'État

Des financements souples, durables et à long terme venant de sources publiques, d'organisations financières internationales, de partenariats public-privé et d'organismes de coopération, ainsi que de mécanismes innovants tels que le financement participatif ou les subventions concurrentielles publiques et privées, sont nécessaires.

e) Priorité à la diversité et à l'inclusion

Promouvoir la participation active des femmes et des groupes sous-représentés au moyen d'initiatives spéciales visant à assurer davantage de diversité, d'équité et d'ouverture dans le secteur.

f) Accords d'engagement

Établir des conventions entre les bénéficiaires et l'État pour veiller à la rétention de talents pendant une période minimale de service, garantissant ainsi un meilleur retour sur l'investissement public et renforçant la stabilité institutionnelle.

g) **Plateformes de gestion et de transparence**

Mettre en place des plateformes numériques pour le dépôt de candidature, l'évaluation et le suivi des bénéficiaires, y compris un tableau de bord gouvernemental avec des statistiques sectorielles et, de préférence, un bureau de placement intégré.

2.6 **Mécanismes de financement pour les parties intéressées**

2.6.1 Un programme d'État efficace devrait proposer une gamme d'outils financiers, notamment des bourses complètes ou partielles attribuées selon des critères transparents, des prêts destinés aux étudiants à des conditions préférentielles garanties par l'État et des subventions directes à des centres de formation dûment certifiés.

3. **CONCLUSION**

3.1 L'État doit impérativement apporter un soutien financier durable pour garantir la formation et la rétention du personnel dont le secteur de l'aviation a besoin. Une main-d'œuvre qualifiée est essentielle pour assurer la sécurité du transport aérien mondial et accélérer le développement économique des États.

3.2 Il est donc proposé que l'OACI recommande aux États d'adopter une stratégie gouvernementale ou une politique publique qui soutient la mise en œuvre de programmes d'incitation à la formation de personnel aéronautique qualifié, sur la base de la résolution A39-29, Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), qui encourage la mise au point de stratégies visant à promouvoir l'aviation et la formation et la rétention de professionnels de l'aviation compétents dans les États.